

Séance du 08 septembre 2015

L'an deux mille quinze et le huit septembre à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de : NAVES Michel, Maire

Présents : Mme BOUSQUET adjointe, M. LEDOUX adjoint, Mme MARIO, Mme MAUCORT, Mme ROUANET, M.GALAUP, M. SPASKY

Absent : M. IMART Mme SEMENOU

Secrétaire de séance : Mme BOUSQUET

1/ Approbation du compte-rendu de la séance du 25 juin 2015

Le compte-rendu de la séance est approuvé à l'unanimité.

2/ Contrat d'entretien de la station d'épuration

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le contrat d'affermage avec VEOLIA se termine au 31 décembre.

Afin de faire le point sur les travaux réalisés et prévoir les besoins, une réunion avec VEOLIA est prévue le 10 septembre.

Nous devons ensuite lancer un appel d'offre pour mettre en place un nouveau contrat soit en affermage soit en prestation de service.

Après discussions le Conseil Municipal décide de lancer l'appel d'offre afin de pouvoir signer le nouveau contrat avant le 1^{er} janvier.

3/ SCOT du Pays Lauragais

Le SCOT du Pays Lauragais a demandé sa révision.

4/ SDAN

Le Schéma Départemental d'Aménagement Numérique doit être signé par la Communauté de Communes mais celle-ci ne peut pas signer avec deux départements, il a donc été décidé que la Communauté de Communes signerait un accord avec le SDAN de la Haute Garonne et que les Communes du Tarn et de l'Aude seraient prises en compte par la suite sous forme de convention.

5/ SPANC

Tous les dossiers présentés cette année ont été retenus par Adour Garonne.

Nous espérons que l'opération pourra se poursuivre en 2016.

6/ Démolition maison Bosch

Les travaux de désamiantage et de démolition sont terminés.

Plusieurs Entreprises ont été contactées pour l'enlèvement des gravats. Seule l'entreprise Algans a répondu et proposé un devis de 2 892 € HT.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte de confier ce travail à l'entreprise Algans.

7/ Site Internet

La « commission » présente au Conseil Municipal l'avancée de la mise en place du Site qui sera certainement terminé pour la prochaine séance du Conseil.

La séance est levée à 22 h 40